



Procédure de conciliation dans l'enseignement secondaire – Concordance de vues entre l'Intersyndicale APESS-FÉDUSE/Ens.-CGFP-SEW/OGBL et le ministre Meisch quant aux objectifs des négociations

À l'inverse des propositions avancées par le ministère depuis un an et ayant eu pour seul but de réaliser des économies au détriment des enseignants, l'Intersyndicale entre APESS, FÉDUSE/Ens.-CGFP et SEW/OGBL a, dès le début des négociations au sein de la Commission de conciliation, mis l'accent sur l'amélioration de l'apprentissage et la promotion de la réussite scolaire comme voie royale permettant tout aussi bien d'optimiser le système scolaire que de réaliser des économies. En effet, l'échec scolaire est un facteur de coût considérable du budget annuel de l'Éducation nationale.

Lors de la troisième entrevue dans le cadre de la procédure de conciliation, le ministère a enfin avancé des chiffres en la matière. Les grandes lignes d'un éventuel futur plan d'action ont ainsi pu être ébauchées. Elles devront se concrétiser lors de deux entrevues en groupe de travail entre l'Intersyndicale et des représentants du MENJE.

Reste à voir alors quels moyens devraient être mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés et d'où ils pourraient provenir. L'Intersyndicale précise que les enseignants ne sont qu'un facteur de réussite parmi d'autres dans ces considérations ; la mise en œuvre des pistes finalement retenues ne pourra pas se faire aux dépens des seuls enseignants.

Après les propositions qu'elle a avancées jusqu'à présent, l'Intersyndicale répète au ministre Meisch que c'est à son tour d'apporter sa part de contribution s'il entend mener à bien le processus de la conciliation.

La prochaine entrevue devant la conciliatrice est fixée au 4 mai.

Communiqué APESS- FÉDUSE/Ens.-CGFP-SEW/OGBL

Luxembourg, le 2 avril 2015